

THÉÂTRE. Parc thermal de Royat. Tout au long de la saison, d'avril à octobre, l'Office de tourisme de Royat-Chamalières propose des animations variées et ouvertes à tous. Samedi 20 avril, retrouvez le Chamalières Atelier Théâtre avec une pièce de Georges Courteline à 15 h 30 à l'Espace Animation dans le parc thermal. Entrée gratuite. Contacts : 04.73.29.74.70 ou animation@ot-royat.com ■

COMMERCES A CHAMALIÈRES

Commission d'indemnisation amiable. Dans le cadre des travaux liés à la réfection de l'avenue Joseph Claussat (du rond-point de l'avenue Voltaire à la rue Amélie Murat), la ville de Chamalières a décidé de mettre en place une commission d'indemnisation amiable chargée d'examiner la situation économique de commerces ou activités artisanales pouvant être impactés pendant la durée des travaux. Sous la présidence de Maître Jean-Claude David, cette commission est composée de membres élus du conseil municipal, de représentants de la Chambre de commerce et d'industrie, de la Chambre de Métiers, de l'Ordre des experts-comptables,

de l'Association des commerçants « Commerce à Chamalières », et de l'Association Cham'Play. La commission étudiera les possibilités d'indemnisation définitive à l'issue des travaux (décembre 2013). Toutefois, elle est également amenée à statuer sur des demandes de provision pendant les travaux. Dans ce cadre, les dossiers pour la période du 1^{er} juillet 2012 au 31 mars peuvent être retirés par les commerçants et artisans concernés depuis le 12 avril en mairie ou par demande écrite au maire de Chamalières (mairie - 1, place Claude Wolff - BP 39 - 63402 Chamalières Cedex). Ces dossiers devront être renvoyés au plus tard le 3 mai. ■

Chamalières/Royat → Vivre sa ville

CARNET

INFORMATIONS PRATIQUES

MAIRIE. 1, place Claude-Wolff. Tél. 04.73.19.57.57.
Fax services administratifs : 04.73.19.57.60.
www.ville-chamalières.fr ; mairie@ville-chamalières.fr
Accueil et état civil. Du lundi au vendredi : de 8 heures à 16 h 15 ; samedi : de 9 heures à 12 heures (état civil - principalement mariages et décès).
Services techniques. 26, avenue des Thermes. Tél. 04.73.19.57.63.
Ateliers municipaux. 14, rue du Prê-l'Abbé. Tél. 04.73.37.84.79.
POLICE MUNICIPALE. Bureau principal. 48 ter, avenue de Royat. Tél. 04.73.36.88.17.
Bureau annexe. 14, place Van-Gogh. Tél. 04.73.36.73.50.
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS). 17, avenue de Royat. Tél. 04.73.19.57.64.
Du lundi au vendredi : de 8 heures à 15 h 45.
Assistante sociale. Permanence du lundi au vendredi, de 8 heures à 10 heures.
SISAD DE CHAMALIÈRES-ROYAT. (Syndicat intercommunal de soins à domicile). 17, avenue de Royat. Tél. 04.73.40.01.62.
www.sisad.fr ; e-mail : sisad@laposte.net
SECRETARIAT COORDINATION SERVICE « PETITE ENFANCE ». 25 bis, avenue Joseph-Claussat. Tél. 04.73.37.71.51.
Du lundi au vendredi : de 8 heures à 9 h 30. Le mercredi : de 15 h 30 à 18 h 30 ou sur rendez-vous.
CONCILIATEUR DE JUSTICE. Maison des associations, rue des Saulées. Tél. 06.89.22.33.31.
Le 2^e mardi du mois et, sur rendez-vous, le 4^e mardi du mois, de 9 heures à 11 h 30.
CENTRE MUNICIPAL D'INFORMATION. Espace René Paput, 24, place Charles-de-Gaulle. Tél. 04.73.31.24.06.
OFFICE DE TOURISME DE ROYAT-CHAMALIÈRES. 1, Avenue Auguste-Rouzaud (Place Allard), à Royat. Tél. 04.73.29.74.70.
info@ot-royat.com ; www.ot-chamalières.com
Lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 9 h 30 à 18 heures ; mercredi : de 9 h 30 à 12 heures et de 14 heures à 18 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 heures.

EXPOSITION ■ Jusqu'au 11 mai, les Arts en balade à la Galerie d'art contemporain

Onze artistes aux cimaises

La galerie municipale d'art contemporain accueille, jusqu'au 11 mai à Chamalières, onze artistes dans le cadre des Arts en balade. Pour une découverte hétéroclite de l'art sous toutes ses formes.

En présentant un collectif d'artistes de l'agglomération, l'Amac, association Mouvement art contemporain intensifie son partenariat avec les Arts en balade. La galerie municipale d'art contemporain accueille ainsi onze artistes de la manifestation.

« Je détourne des objets quotidiens, avec un goût particulier pour ceux qui ont une valeur pratique, pécuniaire ou sentimentale. Je préfère le plastique au bois et la résine polyester à la pierre. Je déteste le "faux-vieux" ; je fais du neuf avec du vieux », explique Rémi Bricard, l'un des artistes. « Des noirs et des blancs et aussi parfois des ocres et par conséquent des gris et surtout des traits et des traits, en grand nombre, de la série, il faut faire du chiffre ! », explique Marie Deschamps, qui présente un travail en peinture et arts graphiques. « Ses sentinelles » nous rappellent qu'il est important d'observer des choses qui tendent à disparaître.

Univers joyeux et gourmand

Éric Guiraud, propose pour sa part, des créations en peinture



VERNISSAGE. Les artistes ont présenté leur travail aux élus et invités lors du vernissage de l'exposition.

et arts graphiques. « Ma démarche est la recherche d'une entente entre hasard et critique, accident et élaboration et d'un va-et-vient entre ces deux pôles » explique-t-il. Quant à Catherine Lepage, elle offre au regard une peinture qui dévoile son univers joyeux et gourmand parfois urbain parfois lunaire. Isabelle Martin, elle, travaille le

fil métallique depuis une dizaine d'années : « Je mélange d'autres matières au fil : du bois, du verre, du grillage, de la plaque offset usagée ; avec les têtes métalliques, je fais un travail sur le vide, la légèreté, l'équilibre et les ombres », confie l'artiste. Marielsa Niels, photographe amuse le visiteur évoquant « Cendrillon jette

l'éponge ». Amanda Peters présente des sculptures tout en volume. « Mon cœur bat dans l'arborescence ; mes poumons respirent dans la géométrie fractale ; mes tripes se frayent un chemin en suivant le fil du labyrinthe qui se forme », raconte-t-elle.

Enfin, les peintures de Jean-Paul Raclin témoignent de la volonté de l'artiste à oser la liberté en s'affranchissant des codes, des idées reçues, admises et incontournables. Une liberté qu'aura à cœur d'apprécier le visiteur. ■

Hommage

Cette 18^e édition des arts en balade est assombrie par la disparition de Jean-Paul Raclin survenue le 18 février. Il a beaucoup œuvré pour les Arts en balade et son renforcement à Chamalières. « Nous avons une pensée émue pour lui, pour sa famille et ses proches ; nous l'estimons en tant qu'homme et l'aimons en tant qu'artiste ; nous sommes très heureux qu'il soit représenté dans cette exposition au milieu d'autres artistes qu'il appréciait », déclarait Agnès Tournaire-Francannet, adjointe à la culture et présidente de l'Amac, lors du vernissage de l'exposition, vendredi en présence de nombreux invités, artistes et élus.

Pratique. L'exposition se déroule jusqu'au 11 mai à la Galerie Municipale d'Art Contemporain - 3 avenue de Fontmaure - 63400 Chamalières Tél. : 04.73.30.97.22 - Courriel : contact@amac-chamalières.com - www.amac-chamalières.com Ouverture : du lundi au samedi de 14 heures à 19 heures - Entrée libre

ROYAT ■ Une exposition de l'artiste espagnole Maria Dolorès Pedros se tiendra à la mairie jusqu'au 28 avril

L'Espagne en couleurs à travers une quarantaine d'œuvres

Plus d'une quarantaine de tableaux composent la nouvelle exposition « Couleurs d'Espagne 2 » de l'artiste espagnole Maria Dolorès Pedros. À découvrir à la mairie de Royat jusqu'au 28 avril.

Un an après sa première exposition à Royat, l'artiste revient dans la même salle pour offrir au public une « suite » à ses premiers travaux.

L'univers de Maria Dolorès Pedros n'a pas changé : il balance toujours au gré de ses envies entre ses thèmes de prédilection



EXPOSITION. Maria Dolorès Pedros a tenu à remercier les nombreuses personnalités présentes lors du vernissage de sa nouvelle exposition.

allant de la douceur des sentiments humains aux tumultes des paysages marins, en passant par des scènes de taoumachie, thème récurrent de son travail.

Tout en lumière

L'artiste privilégie la lumière et les contrastes saisissants des couleurs, parfois violentes, tantôt apaisantes, sans toutefois occulter les variations de gris, le noir ou les nuances sépia. ■

Pratique. Exposition : entrée libre, tous les jours de 14 heures à 19 heures.